



Azylog

Julien Escario

Hébergement Internet et services associés

Rte de Champagnole

F-39300 Les Nans

Conditions générales de vente

version du 12/03/2007

Articles 1 : Définitions

- Azylog : désigne la société Azylog dont le siège social est situé au Rte de Champagnole, F-39300 Les Nans et dont le site Internet peut être consulté à l'adresse <http://www.azylog.net>.
- Client : Toute personne morale ou physique utilisant les services de la société Azylog.
- Identifiant : Terme désignant la paire nom d'utilisateur/mot de passe servant à se connecter aux à la passerelle d'administration d'Azylog ainsi qu'à d'autres services le cas échéant. L'identifiant est composé des premières lettres du nom et du prénom du client, d'un nombre ainsi que du suffixe "-AZYLOG".
- Informations d'authentification : Paire nom d'utilisateur/mot de passe permettant l'utilisation d'un compte, par exemple FTP, MySQL, etc ...

Article 2 : Activités prohibées

- Tous les services fournis par Azylog ne peuvent être utilisés que dans un cadre licite. Toutes les données transmises à partir des serveurs d'Azylog doivent respecter la législation suisse en vigueur. Cela inclut, sans y être limité, la publication ou la transmission de documents en violation des intérêts de tiers relatifs aux droits de la propriété intellectuelle, la publication ou la transmission de documents jugés menaçants, à caractère violent ou xénophobe.
- Le client s'engage à respecter la netiquette, consultable à l'adresse : <http://www.azylog.net/fr/netiquette.html>.
- Le client s'engage à ne pas pénétrer ou tenter de pénétrer de manière non autorisée dans un système informatique et/ou en menacer l'intégrité.
- Azylog pourra être contactée directement par les titulaires de droits de propriété intellectuelle au cas où ces droits auraient été enfreints par des services en lignes offerts par le biais d'Azylog, afin que le document incriminé soit retiré ou son accès bloqué. Azylog examinera les réclamations.
- Dans le cas où l'une des hypothèses visées ci-dessus se réalisait, Azylog se réserve le droit de mettre fin au présent contrat, sans indemnité ni préavis.

Article 3 : Transfert

- Le client n'est pas autorisé à transmettre à des tiers les informations de son identifiant et de ses

comptes, en particulier les mots de passe. De plus, les identifiants et comptes ne peuvent être transférés ou utilisés par des tiers. Le client reste seul responsable au cas où un usage frauduleux de ses comptes aurait été fait.

- Le client est responsable de la véracité des informations associées à son identifiant. Azylog se réserve le droit de supprimer un compte et/ou un identifiant si les informations de celui-ci s'avéraient inexactes.

Article 4 : Tarifs

- Azylog se réserve le droit de changer ses tarifs en informant le client par courrier électronique et/ou affichage sur le site <http://www.azylog.net>, au moins 30 (trente) jours auparavant. En cas de refus de cette modification par le client, il devra mettre fin à son contrat. Le prix des prestations payées d'avance est garanti pour la période concernée.

Article 5 : Facturation

- Les factures sont émises à destination du client dont l'identifiant est inscrit comme contact de facturation pour le compte. Celui-ci en est prévenu par l'envoi d'un e-mail à l'adresse précisée dans son profil. Il ne sera fait aucune recherche par Azylog pour tenter de corriger une éventuelle adresse qui ne serait plus valide.
- Les factures sont payables sous 30 (trente) jours à dater de leur émission. Ce délai expiré, le client reçoit un rappel gratuit au format papier accordant 10 (dix) jours de délai supplémentaire. Si la facture ne devait toujours pas être payée une fois ce délai écoulé, Azylog majore la facture de CHF 10,00, ou son équivalent dans la monnaie de la facture, et envoie un dernier rappel recommandé accordant un dernier délai de 5 (cinq) jours. Au delà, Azylog se réserve le droit de fermer le (ou les) compte(s) concerné(s) et de faire appel aux autorités de poursuites compétentes dans le pays du client.
- Toute facture, payée ou impayée, est librement consultable à tout moment sur l'interface d'administration d'Azylog à l'adresse <http://admin.azylog.net>.

Article 6 : Mise à jour

- Les modifications éventuelles ou actualisations des conditions générales peuvent être consultées en tout temps sur le site <http://www.azylog.net> et sont annoncées par e-mail à l'adresse de contact de chaque contrat. Le client s'engage à les consulter, afin de se tenir au courant des modifications éventuelles; ces modifications ou actualisations sont opposables à tous les utilisateurs dès leurs mises sur le site d'Azylog. A défaut de résiliation de sa part, il sera réputé avoir accepté ces modifications.

Article 7 : Disponibilité

- Azylog s'engage à fournir le meilleur service possible au client, mais ne pourra être tenu responsable des éventuels problèmes techniques indépendant de sa volonté, tel que notamment coupure, surcharge de ligne ou panne matérielle. En aucun cas, le client ne pourra se prévaloir de dommages ou indemnités résultant de problèmes techniques de quelque nature que ce soit.
- Le fait qu'Azylog rende disponible des liens sur une page web ne constitue aucunement une approbation ni une recommandation de ces sites.

Article 8 : Complément

- Les présentes conditions générales de vente sont complétées par les conditions de vente associées à chaque service fournis par Azylog.

Article 9 : Contrat - Résiliation

- Le contrat d'hébergement est conclu pour une durée fixée lors de la commande, renouvelable tacitement pour la même période sauf résiliation écrite par courrier recommandé, et préavis de 30 jours avant la fin du contrat.

Article 10 : For juridique et droit applicable

- Tout litige en rapport avec le présent contrat, sa conclusion, son exécution ou sa résiliation est soumis au droit français. En cas de désaccord concernant son exécution, seul le tribunal de commerce de Salins-les-bains est déclaré compétent.
- Avec la validation de sa commande le client accepte automatiquement nos conditions générales. Ces conditions restent en vigueur jusqu'à la fin du contrat selon Art. 8.
- Dans l'éventualité où une quelconque des dispositions du contrat serait déclarée nulle ou sans effet, de quelque façon et pour quelque motif que ce soit, elle serait réputée non écrite et n'entraînerait pas la nullité des autres dispositions.